RÉMUNÉRATION

Transparence des rémunérations : anticiper, structurer et communiquer en interne

La transparence salariale déplace la charge de la preuve. Les candidats connaîtront le niveau de rémunération avant l'entretien et les salariés pourront comparer leur situation à celle de collègues occupant un travail de valeur égale. Or les grilles internes se sont construites par empilement d'exceptions et peu d'entreprises savent expliquer pourquoi deux postes proches ne sont pas payés pareil. Une journée pour identifier les obligations à venir puis pour lancer les chantiers internes de classification des emplois et d'objectivation des critères de rémunération. Les participants repartent avec un diagnostic de leur structure salariale et un plan de mise en conformité échelonné.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 890 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs et responsables RH ainsi que responsables rémunération contrôleurs de gestion sociale et représentants du personnel.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les principes de transparence applicables au recrutement et à la relation de travail
- Analyser la structure salariale de l'entreprise au regard du travail de valeur égale
- Construire une classification des emplois fondée sur des critères objectifs
- Documenter les écarts de rémunération constatés entre populations comparables
- Préparer la réponse aux demandes d'information des candidats et des salariés
- Bâtir un plan d'action et son calendrier interne

03 Programme détaillé

M1 Ce que la transparence change

- Passer du secret à la justification
- Principes de transparence dans l'offre d'emploi et à l'embauche
- Droit à l'information des salariés sur les niveaux de rémunération
- Notion de travail de valeur égale
- Conséquences sur les pratiques de négociation individuelle
- À retenir : La transparence n'impose pas l'égalité des salaires mais oblige à justifier les écarts.

M2 Classifier et objectiver

- Donner une base défendable aux écarts
- Critères d'évaluation des emplois et pondération
- Construction ou révision d'une classification interne
- Repérage des populations comparables
- Traitement des situations historiques et des exceptions
- Atelier : Évaluation de trois emplois selon une grille de critères puis positionnement relatif.

M3 Diagnostic des écarts et plan d'action

- Mesurer puis corriger
- Fiabilisation des données de paie utilisées
- Analyse des écarts par population comparable
- Mesures de rattrapage et arbitrages budgétaires
- Communication interne et dialogue avec les représentants du personnel
- Cas pratique : Analyse d'un jeu de données salariales puis proposition d'un plan de rattrapage priorisé.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 890 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr